



Fédération
Française
du Sport
Adapté



Vent d'Ouest

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RÉGIONS

Para Tennis de Table Adapté



Du 18 au 20
décembre 2026

Salle de Tennis de Table,
Rue Robert Dauger,
85000 La Roche sur Yon

Soutenu
par

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **LMCR**
COOPÉRATIVE D'ARTISANS

 **Crédit Mutuel**

 **RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

 **VENDEE**
LE DÉPARTEMENT

 **Ry** La Roche-sur-Yon
Le cœur Vendée

 **malakoff
humanis**

SOMMAIRE

2

Sommaire.....	2
Mot d'accueil	3
Bienvenue à La Roche Sur Yon	4
Venir à La Roche Sur Yon	5
Comité d'organisation local.....	6
Programme prévisionnel	7
Informations générales.....	8
Précisions techniques	10
FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION.....	14
Fiche récapitulative	15
Plan d'accès	16
Liste des hébergements.....	17
Partenaires institutionnels	18
Partenaire principal FFSA.....	18
Partenaires locaux	18



MOT D'ACCUEIL

3

Chères sportives, chers sportifs,
Chers accompagnants, chers bénévoles,

Vent d'Ouest est heureux de vous accueillir à La Roche-sur-Yon, au cœur de la Vendée, pour cette nouvelle édition de la Coupe de France des Régions de para tennis de table adapté. Ville dynamique, moderne et engagée dans le sport pour tous, La Roche-sur-Yon offre un cadre idéal pour vivre trois jours de compétition, de partage et d'émotion.

Ce championnat rassemble des délégations venues de toute la France, fières de représenter leur région. Au-delà des performances sportives, cet événement est un temps fort pour l'inclusion, la convivialité et la mise en valeur des parcours de chacun. Nous sommes honorés de vous accueillir dans la salle de tennis de table de la Rue Robert Dauger, lieu emblématique de la pratique pongiste yonnaise.

Nous adressons également un salut chaleureux aux accompagnants, dont la présence et le soutien sont essentiels, ainsi qu'aux bénévoles, dont l'engagement permet à cette compétition d'exister et de se dérouler dans les meilleures conditions.

Vent d'Ouest tient enfin à remercier l'ensemble de ses partenaires. Leur appui contribue directement à la qualité de l'accueil et au rayonnement de cet événement national.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très beau séjour à La Roche-sur-Yon, de belles rencontres, et un championnat riche en énergie, en respect et en plaisir de jouer.

Bienvenue et bonne compétition.

Pascal SIONNEAU
Président du COL



BIENVENUE À LA ROCHE SUR YON

4

Située au centre de la Vendée, La Roche-sur-Yon est une ville moderne et accueillante, fondée par Napoléon en 1804. Elle se distingue par son cadre de vie agréable, ses nombreux espaces verts et son dynamisme associatif, avec plus de 500 associations qui animent la culture, le sport, la solidarité et la vie citoyenne. Cette énergie collective fait de la ville un territoire où l'engagement, le partage et l'inclusion sont au cœur du quotidien.

La Roche-sur-Yon bénéficie également d'une position idéale pour découvrir la Vendée. À moins de 30 minutes, vous pouvez rejoindre les plages de l'Atlantique, notamment celles des Sables-d'Olonne, réputées pour leur promenade en bord de mer et leur atmosphère vivante. À proximité se trouve aussi le célèbre Puy du Fou, parc historique mondialement reconnu pour ses spectacles grandioses. Le Haras de la Vendée, situé directement à La Roche-sur-Yon, offre quant à lui un lieu patrimonial unique, mêlant histoire, arts équestres et animations culturelles.

Entre patrimoine, nature, océan et grands sites touristiques, La Roche-sur-Yon est une ville centrale, chaleureuse et idéale pour un séjour mêlant sport, découverte et convivialité.



VENIR À LA ROCHE SUR YON

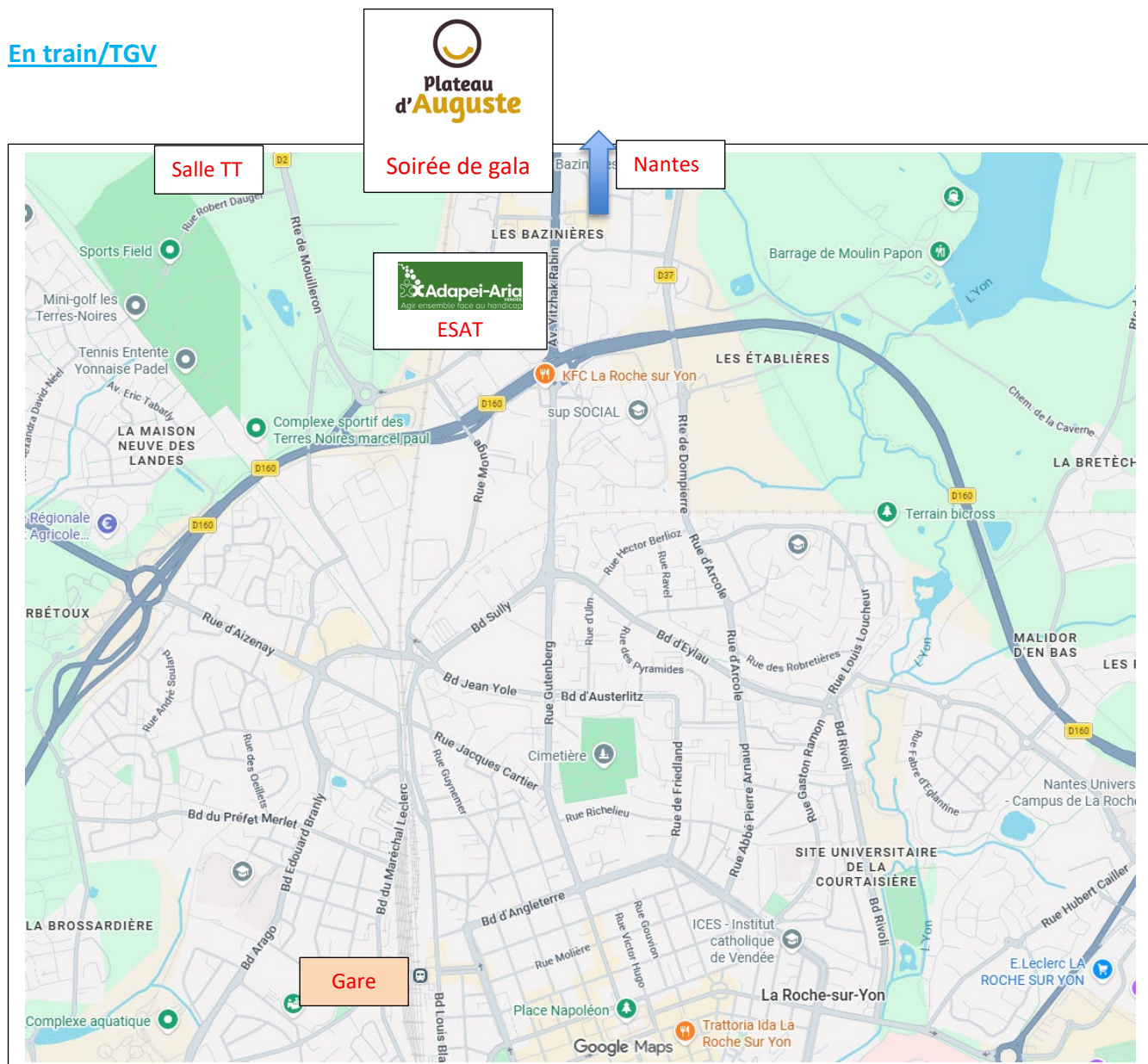


5

En voiture

- Arrivée de Nantes direction La Roche sur Yon et ensuite direction Mouilleron le captif puis complexe sportif les Terres Noires
- En arrivant d'Angers direction Noirmoutier puis direction Mouilleron le captif jusqu' au complexe sportif « les Terres Noires » sortie de la Roche Sur Yon

En train/TGV



COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

Président du COL

Monsieur SIONNEAU Pascal

Président de l'association sport adapté « Vent d'ouest »

6

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Dominique SIMONNET
Secrétaire général	Françoise FRAPPIER et Brigitte RABAUD
Commission Coordination / Logistique	Emilie PELLETIER
Commission Sportive	Hervé SOULARD
Commission Médicale	Laurence BOLTEAU
Commission Restauration	Isabelle SIONNEAU et Pascal PICARD
Commission Partenariats / Hébergement	Hervé SOULARD
Commission Communication	Emilie PELLETIER
Commission Animation / Bénévolat	Isabelle SIONNEAU
Commission Développement Durable	Stéphanie GOUNORD
Cadre technique national	Simon SOULARD Simon.soulard@sportadapte.fr
Officiel de la commission sportive nationale	Adrien DODU adriendodu@gmail.com

COL France Régions para Tennis de Table Adapté 2026

Association sport adapté « Vent d'ouest »

Maison de quartier de St André d'Ornay

Chemin Guy Bourieau

85000 La Roche Sur Yon

Coordinatrice : Emilie PELLETIER

Tél : 07 66 14 36 16

Mail COL : franceregionsttsa@gmail.com



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Vendredi 18 décembre 2026

15h00 - 19h00 **Accueil des délégations**

Salle de Tennis de Table Rue Robert Dauger
Complexe sportif « les Terres noires »
85000 LA ROCHE SUR YON

19h00 - 20h30 **Repas**

Restaurant ESAT Les Bazinières :
63 Rue Philippe LEBON 85000 La Roche Sur Yon

Samedi 19 décembre 2026

07h00 **Ouverture de la salle**

Salle de Tennis de Table Rue Robert Dauger

08h00 - 08h30 **Réunions des arbitres et coachs**

09h00 - 12h00 **Épreuves**

11h30 - 13h30 **Repas**

Restaurant ESAT Les Bazinières

14h00 - 18h00 **Épreuves**

Salle de Tennis de Table Rue Robert Dauger

20h00 - 22h30 **Repas de gala**

Restaurant le Plateau d'Auguste
Centre commercial Hyper U
Route de Nantes

Dimanche 20 décembre 2026

07h30 **Ouverture de la salle**

Salle de Tennis de Table Rue Robert Dauger
Complexe sportif « les Terres noires »
85000 LA ROCHE SUR YON

09h00 - 11h30 **Phases finales**

11h30 **Distribution Paniers Repas**

12h30 - 13h00 **Remise des récompenses et cérémonie de clôture**

13h15 **Fin du championnat**



INFORMATIONS GÉNÉRALES



Retour des inscriptions au plus tard le 15 novembre 2026.

LES LIGUES PEUVENT FAIRE UN RETOUR DE LEURS PARTICIPATIONS ET NOMBRES D'EQUIPES A PARTIR DU 15 OCTOBRE.

8

Accueil des délégations

L'accueil se fera le : **Le 18 décembre de 15h à 19h**

SALLE DE TENNIS DE TABLE
Rue Robert Dauger
Complexe sportif « les Terres noires »
85000 LA ROCHE SUR YON

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis de table en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.



Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

9

Restauration	Date	Horaires	Lieu
Vendredi soir	18 décembre 2026	De 19h jusqu'à 20h30	Restaurant ESAT Les Bazinières
Samedi midi	19 décembre 2026	De 11h30 jusqu'à 13h30	Restaurant ESAT Les Bazinières
Soirée de gala	19 décembre 2026	De 19h jusqu'à 22h30	Le Plateau d'Auguste Centre comm. Hyper U Route de Nantes
Panier repas	20 décembre 2026	A partir de 11h30	Salle de tennis de Table

Equipe médicale

Une infirmière sera présente sur le lieu de la compétition. Le service médical et la pharmacie de permanence seront informés de l'organisation.

Dopage

Les instances de lutttes contre le dopage s'autorisent à faire des contrôles antidopage.

Transport

Sauf pour les arbitres et les délégations arrivant en train, les organisateurs n'assureront aucun transport.



PRÉCISIONS TECHNIQUES

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du Tennis de table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

10

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le ou la représentant(e) du président de la FFSA
- Un juge arbitre
- Un responsable des arbitres et membre de la CSN PTTA

Modalités d'inscription

Le championnat de France Para Tennis de Table Adapté relève du règlement **Tennis de Table FFSA**.

Peuvent participer au championnat de France Para Tennis de Table Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2026-2027 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur le formulaire d'inscription en ligne.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **15 novembre 2026**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du fichier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a le devoir de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



Inscription

Inscription via le fichier d'engagement EXCEL joint au dossier d'inscription.

Le fichier d'inscription est composé de quatre onglets :

11

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail) + **et sportifs** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe catégorie, épreuve, date et lieu de qualification, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information accompagnateur(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information tarif** : (informations de facturation, formules de restauration choisies).

Le fichier d'engagement Excel doit être renvoyé complété à franceregionsttsa@gmail.com.

Les inscriptions seront clôturées le **15 NOVEMBRE 2026**

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : **EMILIE PELLETIER** / franceregionsttsa@gmail.com

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 20 novembre 2026, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par LA CSN Para Tennis de Table Adapté et le Cadre technique national de la discipline – Simon Soulard – est programmée le :

Samedi 19 décembre 2026 à 8h00 (programme prévisionnel)

SALLE DE TENNIS DE TABLE

Rue Robert Dauger

Complexe sportif « les Terres noires »

85000 LA ROCHE SUR YON

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à adriendodu@gmail.com



Échauffement et compétition

Un temps d'entraînement sera possible le vendredi 18 décembre à partir de 17h.

La salle de Tennis de Table sera ouverte le samedi 18 et dimanche 19 décembre à partir de 7h.

2 Vestiaires sont disponibles.

12

Chaque équipe est composée de deux à six joueurs pour les tableaux BC, CDE et de trois à cinq joueurs pour le tableau AB. Le nombre maximum d'équipes qu'une ligue peut engager est 2 équipes dans chaque tableau.

Tableaux ouverts (chaque tableau est ouvert chez les hommes et les femmes) :

- AB
- BC
- CDE

Équipements sportifs :

2 vestiaires sont disponibles

Raquette

La raquette peut avoir des dimensions, une forme et un poids quelconque. La palette doit être en bois, d'un seul tenant de même épaisseur, plate et rigide.

Les deux faces de la palette doivent être de couleurs distinctes, et l'épaisseur ne dépassant pas 4 mm. Les revêtements doivent être inscrits sur la liste du semestre « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site Internet de l'ITTF réactualisée chaque semestre.

Une raquette ne peut pas être remplacée durant une partie à moins qu'elle ne soit endommagée accidentellement au point de ne plus pouvoir être utilisée. En ce cas, ladite raquette doit être immédiatement remplacée, soit par une autre apportée

S'il apparaît qu'un joueur a changé de raquette durant une partie sans le signaler, l'arbitre interrompt le jeu et fait immédiatement un rapport au juge-arbitre qui pourra disqualifier le joueur.

Tenue

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée (blanche ou orange). D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou à défaut du juge-arbitre. Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue sportive identique à l'exception des chaussures et chaussettes.

Chaque ligue peut, dans les limites autorisées par les règlements, présenter son équipe dans la tenue qu'elle aura retenue officiellement.

Dès qu'il opère dans l'aire de jeu, chaque joueur est tenu de porter (épinglé sur son maillot et dans le dos) le dossard qui lui a été attribué.



Catégories d'âge

Saison	Adultes
2026- 2027	Nés en 2008 et avant

13

Catégorie moins de 18ans (nés en 2009 et 2010) : le surclassement est possible pour jouer en Séniors.

Le joueur qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la pratique du tennis de table en compétition ».

Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
<p>Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.</p> <p><i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i></p>	<p>Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action</p>
CD	DE
<p>Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.</p>	<p>Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.</p>



FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

14

Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le document excel joint et à nous renvoyer : franceregionsttsa@gmail.com

PRESTATION	PRIX/PERS .
Formule n° 1 – Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€
Formule n° 1 – Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€
Formule n° 2 - Sportif Inscription et formule restauration 2 repas + repas de gala + panier repas dimanche	100€
Formule n° 2 - Encadrant Inscription et formule restauration 2 repas + repas de gala + panier repas dimanche	80€
Formule n° 3 - Sportif Inscription et repas de gala	70€
Formule n° 3 - Encadrant Inscription et repas de gala	50€
Formule n° 4 : Panier repas dimanche midi	8€

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Possibilités de paiement : merci d'indiquer au dos du chèque et dans votre virement le nom de votre région.

Par virement bancaire

Chèque bancaire ou postal à l'ordre :

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
15519	39031	00020701703	33	EUR	CCM LA ROCHE MOLIERE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1551	9390 3100 0207 0170 333	CMCIFR2A		
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM LA ROCHE MOLIERE			ASSOCIATION SPORT ADAPTE		
23 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND			"VENTS D'OUEST"		
CS 30385			MAISON DE QUARTIER		
85010 LA ROCHE SUR YON CEDEX			CHEMIN GUY BOURRIEU		
☎ 02 51 47 93 00			85000 LA ROCHE SUR YON		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					

Sport adapté Vent d'Ouest France Régions 2026

Maison de Quartier de St André d'Ornay
Chemin Guy Bourrieau
85000 LA ROCHE SUR YON



FICHE RÉCAPITULATIVE

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du fichier d'engagement dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

15

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Association Vent d'Ouest
Maison de quartier
Chemin Guy Bourrieau
85000 LA ROCHE SUR YON
Coordinatrice : Emilie PELLETIER
Tél : 07 66 14 36 16
Mail COL : franceregionsttsa@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 15 NOVEMBRE 2026 :

- ☐ Renvoyer le fichier excel d'inscription.
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.



16



QUELQUES HÉBERGEMENTS

SUR LA ROCHE S/YON

17

Nom	Coordonnées	Tarifs	Contact
IBIS	180 rue du Clair bocage 85000 Mouilleron le Captif	Tarifs négociés « sport » 59€+ pt dej 14.90	h1081@accor.com Rappeler la compétition
IBIS BUDGET	140 rue du clair bocage 85000 Mouilleron le Captif	Tarifs négociés « sport » Chambre 1 ou 2 pers : 45€ Chambre 3 pers. 54€ Petit déjeuner : 9,90 € Taxe de séjour : 0,66€ / j	h5303@accor.com Rappeler la compétition
KYRIAD	Boulevard Arago 85 000 La Roche Sur Yon	79 € la chambre single avec PDJ 84€ la chambre double avec PDJ	TEL +33 2 51 36 26 00 larochesuryon@kyriad.fr

TOURNOI INTERNATIONAL DE BASKET-BALL

Un tournoi international de basket-ball (catégorie garçons moins de 18 ans) est organisé à la Roche sur Yon du 17 au 20 décembre.

Pour ceux qui le souhaitent il sera possible d'y assister gratuitement le vendredi après-midi ou le vendredi soir.

Nous vous communiquerons des informations plus détaillées dans les semaines à venir.





PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Soutenu
par



PARTENAIRE PRINCIPAL FFSA



PARTENAIRE LOCAL

